

ASSEMBLEE GENERALE DU 12 SEPTEMBRE 2025 à AMILLY

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

La Commission de vérification des comptes du COMITE DU LOIRET DE TENNIS DE TABLE s'est réunie le 9 septembre 2025 au siège du Comité ; Daniel POULIN et Fabrice VILLIERS, élus lors de la dernière A.G. du 06/07/2024, sont venus vérifier les comptes du Comité du Loiret Tennis de Table.

Les pièces comptables émises au cours de la saison 2024/2025 ont été vérifiées par sondage.

Il n'a été constaté aucune anomalie préjudiciable au Comité, ni dans les opérations, ni dans la présentation du bilan et du compte de résultat qui restent conformes à celle des années précédentes.

Nous constatons la parfaite tenue des comptes.

La trésorerie au 30 juin 2025 s'élèvent à **81964.63 euros**, dont le Fond de Solidarité Covid d'un montant de 48 084 €.

Ces liquidités réparties sur les différents comptes sont bien présentes :

- COMPTE COURANT CACL : 12848.38 euros
- LIVRET A CACL : 66 776.78 euros
- CAISSE : 102.97 euros
- PARTS SOCIALES CA : 2236,50 euros

Cette année nous constatons un bénéfice de **17412 euros** conforme au budget prévisionnel révisé.

Adrien, trésorier bénévole, gère avec Michel le trésorier adjoint et Edith la secrétaire générale la comptabilité du Comité.

Nous les remercions, et nous vous proposons de leur donner quitus.

Les Vérificateurs aux comptes,

Daniel POULIN



Fabrice VILLIERS

